

PASS'ION LOT
J'AIME LE LOT JE LE PARTAGE

Communauté de Communes du Causses de Labastide-Murat

LE PASS'ION LOT EST ARRIVÉ DANS VOTRE OFFICE DE TOURISME !

KÉZACO ?
 C'est une carte qui vous permet d'obtenir des réductions et des avantages auprès des sites de visite et des prestataires d'activités du Lot.

C'EST POUR QUI ?
 Il est à destination des habitants, propriétaires de résidence secondaire et des saisonniers.

DES CONDITIONS ?
 Pour obtenir une réduction, rien de plus simple ! Il vous suffit d'être accompagné d'un ou deux personnes de votre famille ou d'amis pour pouvoir bénéficier de votre avantage.

QUELS SONT LES ENDROITS OÙ JE PEUX UTILISER MON PASS' ?
 Vous pouvez retrouver le catalogue des prestataires partenaires et prendre connaissance de leurs offres en vous rendant sur le site de Lot Tourisme : <https://www.tourisme-lot.com/passionlot>

ÇA M'INTÉRESSE ! COMMENT L'OBTENIR ?
 2 manières d'avoir votre Pass'ion Lot

PASS' DÉMATÉRIALISÉ
 Rdv sur <https://www.tourisme-lot.com/passionlot> et remplissez les champs nécessaires à la création d'un numéro de Pass

OU

PASS PHYSIQUE
 Rdv à l'Office de Tourisme de Labastide-Murat pour effectuer les démarches

AVL TAXI
 TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

☎ 07 61 89 26 08
 ✉ AVLT46@HOTMAIL.COM
 📍 46500 ISSENDOLUS

24h/7j
 CARTE BANCAIRE / ESPÈCES

AVL Taxi vous propose ses services de taxi, transports toutes distances.

Basé sur la commune d'Issendolus (46500), je suis mobile et disponible pour vos besoins de déplacements.

Vous pouvez me contacter par mail :
avit46@hotmail.com
ou par téléphone :
 07.61.89.26.08

Je suis équipé d'un véhicule grand confort, 24h/24 et 7J/7.

A bientôt !

FETE DU VILLAGE

Samedi 31 juillet, dimanche 1er août et lundi 2 août 2021

Le comité des fêtes de Blars envisage comme chaque année d'organiser la fête votive du village. Compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire, le programme complet de cette organisation n'est pas encore définitivement arrêté. Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres des flyers rédigés par les organisateurs qui vous préciseront les mesures qu'ils prendront pour vous assurer un moment de joie et de détente dans les meilleures conditions.

La gazette Blarsoise

2021 2ÈME TRIMESTRE

MAIRIE DE BLARS
 Le Bourg
 46330 BLARS
 05 65 31 30 81
 07 88 35 29 83
 mairie.blars@orange.fr
 www.blars.fr

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La parution d'un nouveau numéro de la gazette municipale marque toujours un moment important de la vie de la commune. Depuis le 2ème trimestre 2014, nous avons eu à cœur de vous tenir régulièrement informés de tous les événements qui ont marqué le quotidien de notre village. Depuis maintenant dix huit mois, nous vivons un contexte sanitaire inquiétant qui a fortement pénalisé l'activité professionnelle de certains d'entre nous. La gestion et l'activité des instances communautaires ont été fortement perturbées par cette crise sans précédent. Tous les projets ont été ralentis voire reportés. Toutefois, le PLUI de notre communauté de Communes, sur lequel nous travaillons depuis 2014, verra enfin le jour au mois de septembre 2021. Cela implique que les demandes préalables, les certificats d'urbanismes et les permis de construire seront désormais instruits par la communauté de communes à compter de janvier 2022. Comme le dit le dicton populaire « l'espoir fait vivre ». Au niveau du conseil municipal, nous gardons l'espoir de ne pas vivre un nouveau confinement et une quatrième vague de l'épidémie covid, qui nous serait apportée par les variants de tout ordre, « Alpha, Béta, Delta etc... Nous aspirons à renouer avec une vie sereine et apaisée où nous pourrions retrouver nos habitudes et nos relations quotidiennes sans contrainte ni directive administrative. C'est pourquoi, dans cette période de vacances ou le département du Lot et notre commune s'appêtent à accueillir un grand nombre de touristes, nous devons être encore plus vigilants et motivés en mettant en œuvre tous les conseils de prudence qui nous permettront de préserver notre santé et peut être de gagner la bataille contre ce virus. Je fais appel à la responsabilité de chacun pour appliquer les règles qui seront nécessaires pour absorber cet accroissement de population dans de bonnes conditions. Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été convivial et ensoleillé.

Jean-Louis Poujade

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Un nouveau service pour la commune.
- Covid 19, la préfecture vous informe.
- Elections départementales, remerciement des élus.
- Département du Lot, sécurité routière.
- Etat civil.
- Pass'ion Lot.
- Un nouveau taxi.
- Fête du village.

Un nouveau service pour la commune



Depuis quelques semaines, certains d'entre vous ont pu constater l'arrivée et l'installation d'un nouveau container pour collecter les vêtements et les chaussures. Ces produits seront recyclés par la société « Le relais 82 ».

Le conseil municipal remercie chaleureusement Lauriane Desplat, ex conseillère municipale qui est à l'origine des démarches qui ont permis la mise en place de ce nouveau service.

Dans le même ordre d'idée, nous avons eu une réponse positive du SYMCTOM pour l'installation d'un deuxième container à verre qui sera positionné prochainement sur ce même site. « Lieu dit le Clau du Bordier »

COVID-19 LA VACCINATION DANS LE LOT, la préfecture vous informe

La campagne de vaccination organisée conjointement par la préfecture et L'ARS, et les mesures gouvernementales ont permis d'améliorer la situation sanitaire dans le Lot. Le taux d'incidence de 97,6 le 3 mai est de 5,2 % (18,5 pour la France et 14,6 pour l'Occitanie à la même date).

Au 29 juin, on décompte 168 214 injections dans le Lot. 58,57 % de la population départementale a reçu la première dose (soit 100 611 personnes), tandis que 39,36 % de la population a reçu la seconde injection (soit 67 603 personnes).

La liste des personnes éligibles à la vaccination a été étendue depuis le 31 mai. Les personnes de 18 ans et plus peuvent se faire vacciner. Depuis le 15 juin, les adolescents de 12 à 17 ans ont aussi accès à la vaccination (Pfizer-BioNTech et Moderna).

A ce jour dans le Lot, 154 000 personnes ont la possibilité d'être vaccinées. De plus, les délais entre deux injections ont été réduits. La deuxième injection pourra avoir lieu 21 jours après la première au lieu de 35 jours.

Pour se protéger individuellement et collectivement, il convient de continuer et d'accélérer la vaccination.

Elections Départementales : Remerciements des élus.



Merci !!! A vous, habitants et électeurs du canton Causse et Vallée. Ce territoire s'est distingué de la plus belle des manières puisqu'il est le seul du Lot à présenter un taux de participation bien au-delà des 50%. Dimanche 20 juin, les urnes ont parlé, vous vous êtes exprimés massivement en notre faveur pour que l'on vous représente au sein de L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE pour les 6 ans à venir. Vous nous avez apporté votre confiance en votant pour notre projet : Disponibilité Proximité Écoute.

Maintenant est venu le moment de travailler ensemble !! Nous prenons l'engagement de vous défendre sans parti pris et sans sectarisme comme nous nous y sommes engagés. A vos côtés nous mettrons toute notre énergie pour trouver des solutions aux problèmes spécifiques de notre territoire et pour continuer le bien vivre ensemble.

Françoise LAPERGUE, Christelle FRYON-CANCE, Frédéric DECREMPS, Olivier BORIES.

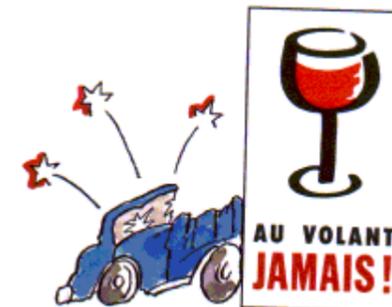
Département du Lot : La sécurité routière en question.

Dans chaque département, le préfet peut décider de suspendre le permis de conduire d'un individu pour une durée qui n'excède pas un an soit pour des raisons médicales, soit après la constatation d'une infraction grave au code de la route.

Il s'agit d'une mesure administrative de sûreté, visant à écarter momentanément de la route un conducteur dont le comportement est considéré comme dangereux et éviter, ainsi, qu'il ne commette de nouvelles infractions.

Tous les mois dans la lettre de l'État, nous diffusons le nombre de permis de conduire suspendus par la préfecture du Lot.

Au titre de cette procédure, il a été retiré 82 permis au mois de mai 2021.



Etat Civil : Nous sommes heureux de vous informer que Lindsay Low vient d'obtenir la nationalité française .